

**ARRÊTÉ**

relatif à la dénomination d'artères sur le territoire de la commune de Meyrin (et des communes limitrophes de Vernier et du Grand-Saconnex)

du 11 décembre 1978

LE CONSEIL D'ÉTAT

vu l'accord préalable des communes intéressées;
vu le préavis favorable de la commission cantonale de nomenclature;
vu le règlement sur la désignation des artères et la numérotation des bâtiments du 19 février 1975;

A R R E T E**A. L'officialisation des anciennes dénominations suivantes :**

16. Chemin de l'Avanchet (lieu-dit), à l'artère partant du chemin de l'Etang (boucle de raccordement nord à la route de Meyrin) et aboutissant à l'avenue Louis-CASAI.
18. Chemin de la Badiule (lieu-dit), à l'artère partant du chemin de la Marouette et aboutissant à la route de Prévessin (borne frontière No 94).
19. Chemin des Batailles (lieu-dit), à l'artère partant de la route de Vernier (commune de Vernier) et aboutissant au chemin de Champs-Prévost.
21. Chemin de la Berne (lieu-dit), à l'artère sans issue partant de la route de Meyrin (près de l'entrée du CERN) en direction nord-est (frontière française).
34. Chemin de Delay (lieu-dit), à l'artère partant du chemin du Vieux-Bureau (ultérieurement sans accès de cette artère) et aboutissant à la route de Montfleury (commune de Vernier).
40. Chemin des Fossés (lieu-dit), à l'artère partant du chemin des Ceps et aboutissant au chemin de Maisonnex.

55. Chemin de Maisonnex-dessus (lieu-dit), à l'artère, sans issue, partant de la route de Meyrin et aboutissant à Maisonnex-dessus.
56. Route de la Maladière (lieu-dit), à l'artère partant de la route de Meyrin (village) et aboutissant à la route du Nant-d'Avril (sans issue sur cette dernière).
58. Chemin de la Marouette (nom d'un oiseau échassier), à l'artère, sans issue, actuellement dénommée "chemin des Champs-Fréchets", partant de la rue des Lattes en direction de la frontière française; le chiffre 17 de l'A.C.E. du 26.10.1945 est ainsi abrogé.
71. Chemin de la Ramée, à l'artère, sans issue, partant du chemin de la Gare (futur rue Cardinal-JOURNET) en direction de la route de Meyrin.
76. Chemin du Ruisseau, à l'artère partant du chemin de l'Avanchet et aboutissant à l'avenue Louis-CASAI.
77. Chemin des Sapins, à l'artère partant du chemin Terroux et aboutissant au chemin du Jonc.
80. Chemin des Terreaux (lieu-dit), à l'artère partant du chemin des Ceps et aboutissant au chemin de la Marouette.
82. Chemin de la Tour, à l'artère, sans issue, partant du chemin du Bournoud en direction sud-ouest.
84. Promenade de Vaudagne, à la promenade comprise entre l'extrémité de l'avenue de Vaudagne et le carrefour rue des Vernes / avenue A.-F.-DUBOIS / avenue Sainte-Cécile.
87. Chemin Vert, à l'artère, sans issue, partant de la route de Prévessin en direction sud-ouest.
89. Chemin du Vieux-Bureau (lieu-dit), à l'artère partant actuellement de la route de Vernier et aboutissant à la route de la Maladière; lors de la réalisation du projet d'extension des rue LECT et route du Nant-d'Avril, le tenant du chemin du Vieux-Bureau sera ramené au chemin du Grand-Puits.

Séance du 11 décembre 1978

- B. La modification des A.C.E. suivants :
13. Chemin des Ailes (Meyrin - 9.3.56), part du chemin du Ruisseau (No 23) et aboutit au chemin du Ruisseau (No 43).
 12. Route de l'Aéroport (Meyrin - 26.10.45, ch. 1), part de la route de Meyrin, sans issue (hangars de l'aéroport).
 17. Chemin des Avettes (Meyrin - 3.9.63), part du chemin PERRAULT-DE-JOTEMPS, sans issue.
 23. Rue du Bois-du-Lan (Meyrin - 10.11.64, ch. 3), part de la route de Meyrin et aboutit au chemin du Grand-Puits.
 25. Chemin du Bournoud (Meyrin - 26.10.45, ch. 20), part de la route de la Maladière et aboutit à la route de Meyrin.
 26. Rue des Bugnons (Meyrin - 15.11.72, ch. 3), part de la rue des Vernes et aboutit à la rue des Lattes.
 28. Chemin de la Cascade (Meyrin - 13.6.61), part de la route de Meyrin, sans issue.
 29. Chemin des Ceps (Meyrin - 26.10.45, ch. 15), part de la route de Meyrin et aboutit à la rue des Lattes.
 31. Chemin de la Citadelle (Meyrin - 26.10.45, ch. 9), part de l'avenue de Mategnin et aboutit à la route de Prévessin.
 32. Chemin des Communaux (Meyrin - 26.10.45, ch. 14 et 18.12.74, lettre b), part de l'avenue Louis-RENDU et aboutit au chemin des Ceps.
 33. Chemin des Corbillettes (Meyrin - 26.10.45, ch. 4), part du chemin des Coudriers (commune du Grand-Saconnex) et aboutit au chemin du Jonc.
 39. Avenue de Feuillasse (Meyrin - 24.1.64, ch. 2), part de la rue LECT et aboutit à la rue De-LIVRON (centre commercial).
 43. Rue GILBERT (Meyrin - 27.6.61), part de la rue de la Golette et aboutit à l'avenue de Feuillasse.

Séance du 11 décembre 1978

44. Rue de la Golette (Meyrin - 10.11.64, ch. 2), part de la rue GILBERT et aboutit à l'avenue de Vaudagne.
45. Chemin du Grand-Puits (Meyrin - 26.10.45, ch. 24), part du chemin Adrien-STOESSEL et aboutit à la route de la Maladière.
46. Chemin Léon-GUERCHET (Meyrin - 16.12.60), part du chemin Antoine-VERCHERE, sans issue.
47. Chemin de Joinville (Meyrin - 26.10.45, ch. 5), part du chemin du Ruisseau et aboutit au chemin des Corbillettes.
35. Rue De-LIVRON (Meyrin - 27.6.61, ch. 2), part de la rue LECT et aboutit à l'avenue François-BESSON.
53. Chemin de la Maille (Meyrin - 26.10.45, ch. 11), part du chemin de Maisonnex, sans issue (frontière française, borne territoriale No 115).
54. Chemin de Maisonnex (Meyrin - 26.10.45, ch. 19), part de la route de Meyrin et aboutit à l'extrémité du chemin des Arbères.
57. Chemin du Marais-Long (Meyrin - 2.8.67), part du chemin PERRAULT-DE-JOTEMPS, sans issue.
6. Avenue de Mategnin (Meyrin - 21.6.76, ch. 10), part de la route de Meyrin et aboutit à la route de Prévessin (par le hameau de Mategnin).
60. Chemin des Papillons (Meyrin - 13.12.32, ch. 5), part de la route de Pré-Bois et aboutit à la route de l'Aéroport.
61. Chemin Agénor-PARMELIN (Meyrin - 13.12.32, ch. 2), part du chemin de l'Avanchet et aboutit au chemin du Ruisseau.
63. Chemin PERRAULT-DE-JOTEMPS (Meyrin - 26.10.45, ch. 10), part de la route H.-C.-FORESTIER et aboutit à la route de Prévessin.
64. Chemin des Picottes (Meyrin - 2.8.67), part du chemin PERRAULT-DE-JOTEMPS, sans issue.
65. Chemin de la Planche (Meyrin - 26.10.45, ch. 12), part de la route de Meyrin et aboutit à l'avenue Louis-RENDU.

./.

Séance du 11 décembre 1978

68. Chemin du Pré-d'Avril (Meyrin - 26.10.45, ch. 18), part du chemin du Roussillon et aboutit au chemin de la Badiule.
8. Route de Pré-Bois (Meyrin - 21.6.76, ch. 7), part de la route de Meyrin et aboutit à l'avenue Louis-CASAI.
69. Rue de la Prulay (Meyrin - 27.6.61, ch. 3) part de la rue LECT et aboutit à l'avenue de Vaudagne.
70. Chemin des Rameaux (Meyrin - 13.12.32, ch. 4), part de la route de Pré-Bois en direction sud-est, sans issue.
72. Chemin de Riantbosson (Meyrin - 26.10.45, ch. 22), part de l'avenue de Mategnin en direction sud-ouest, sans issue.
74. Chemin Edmond-ROCHAT (Meyrin - 26.10.45, ch. 21), part de la route de la Maladière en direction nord-ouest, sans issue.
75. Chemin du Roussillon (Meyrin - 26.10.45, ch. 13), part de la rue des Lattes et aboutit à l'avenue de Mategnin (hameau de Mategnin).
79. Chemin Emile-TADDEOLI (Meyrin - 13.12.32, ch. 3), part de la route de Pré-Bois en direction sud-est, sans issue.
83. Avenue de Vaudagne (Meyrin - 15.3.63 et 18.12.74, lettre c), part de la route de Meyrin (village) et aboutit à la promenade de Vaudagne (sans issue).
86. Rue des Vernes (Meyrin - 30.3.77, lettres A et C), part de l'avenue de Vaudagne et aboutit au carrefour avenue Sainte-Cécile / avenue Auguste-François-DUBOIS.
88. Rue de Veyrot (Meyrin - 2.8.67), part de la route du Nant-d'Avril et aboutit à l'extrémité de la rue Alphonse-LARGE.
90. Chemin de la Violette (Meyrin - 27.5.27, ch. 2), part du chemin du Jonc, sans issue.

La numérotation de ces artères se réfère au plan schématique des artères de la commune de Meyrin annexé au présent arrêté.

Ces nouvelles dénominations et modifications entreront en vigueur le 1er janvier 1979.

Communiqué à :

Intérieur	7 ex.
Finances	1 ex.
Police	2 ex.
Travaux	2 ex.
Sautier	3 ex.
	1 ex.



Certifié conforme
Le chancelier d'Etat:

J. Haenni